

Newsletter – Septembre 2024



Le ministre des Finances et du Budget, Adama Coulibaly et l'ambassadeur de France en Côte d'Ivoire, Jean-Christophe Belliard lors de la signature, le mercredi 11 septembre 2024 à Abidjan-Plateau, d'une convention d'affectation sur le 3ème Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) d'un montant global de 11,3 milliards de FCFA.

A la une d'aujourd'hui...

- 1. Le gouvernement annonce un projet de budget de 15 339 Mds FCFA pour l'année 2025**
- 2. La Direction Générale des Financements a organisé une table ronde auprès d'une quinzaine d'agences crédit-export internationales**
- 3. La Côte d'Ivoire signe plusieurs accords avec la Chine dans le cadre du Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC), dont un don de 23,5 M €**
- 4. La MCC accorde 300 M \$ à la Côte d'Ivoire pour renforcer sa contribution au marché régional de l'électricité**
- 5. Le gouvernement signe avec l'AFD une convention de financement de 17,2 M € au titre du 3ème C2D**
- 6. Le Conseil du Coton et de l'Anacarde signe trois accords pour des investissements dans la filière anacarde**
- 7. La BNI dégage une enveloppe de 172 Mds FCFA ciblant les acteurs de la filière Café-Cacao**
- 8. La Banque africaine de développement accorde 30 M € à Bridge Bank pour le financement des PME ivoiriennes**

1. Le gouvernement annonce un projet de budget de 15 339 Mds FCFA pour l'année 2025

Le Conseil des ministres a adopté un projet de Loi de Finances portant Budget de l'État pour l'année 2025, fixant à 15 339,2 Mds FCFA les dépenses prévues, contre 13 720,7 Mds FCFA en 2024, soit une hausse de 11,8%.

En 2025, la politique budgétaire visera à accélérer le dynamisme de l'économie nationale, avec un taux de croissance projeté à 6,3% et une inflation contenue à 3,7%. Elle prévoit également la contraction du déficit budgétaire à 3% du PIB, correspondant au seuil communautaire de l'UEMOA, en privilégiant la poursuite des efforts d'accroissement de la mobilisation des recettes intérieures, la maîtrise continue des dépenses de fonctionnement, les investissements dans les secteurs moteurs de la croissance et les dépenses favorisant la réduction de la pauvreté et les disparités sociales.

2. La Direction Générale des Financements a organisé une table ronde auprès d'une quinzaine d'agences crédit-export internationales

Le 19 septembre 2024, la Côte d'Ivoire a organisé une table ronde virtuelle avec des agences de crédit-export (ECA), sous l'égide de la Direction Générale des Financements (DGF). Conduite par le Directeur Général Adjoint à la Direction Générale des Financements, le Directeur de la Négociation et Mobilisation des Financements Privés et de Marché et Directeur de la Programmation des Investissements Publics, la table ronde a réuni 31 participants issus de 14 institutions, incluant des agences crédit-export européennes, asiatiques et américaines. La réunion a abordé la stratégie nationale de développement économique ainsi que les opportunités de financements crédit-export.

Cet événement fait partie des initiatives du dispositif de Relations-Investisseurs de la DGF, ayant pour but de maintenir une communication régulière avec les investisseurs et partenaires internationaux en dehors du cadre de transactions financières.

3. La Côte d'Ivoire signe plusieurs accords avec la Chine dans le cadre du Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC), dont un don de 23,5 M €

Lors du sommet du Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC), qui s'est tenu à Pékin du 3 au 7 septembre 2024, la Côte d'Ivoire a signé 14 accords, couvrant divers secteurs tels que l'agriculture, l'énergie et le numérique. Ces accords incluent notamment un don de 23,5 M \$ pour des projets stratégiques, comme la construction d'unités de production de machines agricoles et de motos électriques, ainsi que la centrale thermique de Songon.

Les accords signés lors du FOCAC ont également démontré la volonté commune des deux nations de renforcer leur partenariat économique existant, marqué par un volume d'échanges commerciaux de 5,27 milliards de dollars en 2023. En se concentrant sur les secteurs porteurs et en favorisant la diversification des investissements, la Côte d'Ivoire et la Chine sont résolument engagées à développer un modèle de coopération durable basé sur le transfert de technologie et la transformation industrielle.

4. La MCC accorde 300 M \$ à la Côte d'Ivoire pour renforcer sa contribution au marché régional de l'électricité

Le 18 septembre 2024, la Millennium Challenge Corporation (MCC), fond de développement bilatéral américain, a approuvé, un accord régional pour le secteur de l'électricité incluant un appui à la Côte d'Ivoire de 300 M \$, complété par une contribution de 22,5 M \$ du gouvernement ivoirien.

Ce contrat, qui permettra de moderniser le réseau électrique ivoirien, vise plus largement à améliorer l'accès à l'électricité au sein du pays, accroître la capacité du pays à vendre sa production sur le marché régional de l'électricité et à renforcer la sécurité énergétique en Afrique de l'Ouest dans son ensemble. Grâce à sa position stratégique, la Côte d'Ivoire joue un rôle essentiel en tant que fournisseur d'énergie pour plusieurs pays voisins. Cette nouvelle initiative contribuera à renforcer son statut d'exportateur régional d'énergie clé.

5. Le gouvernement signe avec l'AFD une convention de financement de 17,2 M € au titre du 3ème C2D

Le 11 septembre 2024, une convention de financement de 17,2 M € a été signée entre le ministre ivoirien des Finances et du Budget, l'Ambassadeur de France et le directeur de l'AFD. Ce financement s'inscrit dans le cadre du troisième Contrat de Désendettement et de Développement (C2D), d'un montant total de 1,14 Mds €, signé en octobre 2021.

Ce financement **servira principalement à la réhabilitation du centre culturel Jacques Aka à Bouaké (70% des fonds) et contribuera au développement économique des Industries Culturelles et Créatives (ICC)** telles que le cinéma, l'audiovisuel, la musique, la mode ou le design.

6. Le Conseil du Coton et de l'Anacarde signe trois accords pour des investissements dans la filière anacarde

Le 23 septembre 2024, à l'occasion d'un forum sur l'investissement dans la filière anacarde en Côte d'Ivoire, le Conseil du Coton et de l'Anacarde (CCA) a signé trois accords d'investissement totalisant 28,7 M \$. Ces engagements ont été pris par trois entreprises internationales : TORO Commodities (Royaume-Uni), un consortium composé de Zantye Agro Industries (Inde) et Münzer (Autriche), ainsi qu'Agricas Global (Émirats arabes unis).

Ces fonds, qui visent à soutenir la transformation locale de l'anacarde, **contribueront à atteindre l'objectif du gouvernement ivoirien d'augmenter le taux de transformation de 21% en 2023 à 50% d'ici 2030.**

7. La BNI dégage une enveloppe de 172 Mds FCFA ciblant les acteurs de la filière Café-Cacao

La Banque nationale d'investissement a annoncé le 26 septembre son engagement renouvelé envers la filière café-cacao en ouvrant une enveloppe de 172 Mds FCFA pour soutenir les sociétés commerciales et exportatrices. Lors de la sixième édition du Networking Café-Cacao, Youssouf Fadiga, directeur général de la BNI, a **souligné que cette initiative vise à promouvoir la chaîne de valeur de cette filière cruciale pour l'économie ivoirienne.** En particulier, un programme nommé « Cacao Prestige » a été mis en place pour offrir 7,5 Mds FCFA aux coopératives agricoles impliquées dans le sourcing.

La BNI a déjà financé près de 98 700 tonnes de cacao, équivalant à 149 Mds FCFA, depuis le début de la campagne 2023-2024. Le directeur a encouragé les acteurs à faire confiance à la BNI et a indiqué que les financements pourraient augmenter au cours de la campagne.

8. La Banque africaine de développement accorde 30 M € à Bridge Bank pour le financement des PME ivoiriennes

Le 20 septembre 2024, la Banque africaine de développement (BAD) a approuvé un financement de 30 M € en faveur de Bridge Bank Group Côte d'Ivoire (BBG CI). Ce financement est structuré **en trois composantes** : un prêt subordonné pour renforcer le capital de la banque (Tier 2), une garantie de transactions commerciales pour soutenir les importations et exportations des PME, et une garantie de portefeuille en faveur des entreprises dirigées par des femmes.

En complément, **BBG CI bénéficiera d'une assistance technique de 300 000 € dans le cadre de l'initiative "Action positive pour les femmes en Afrique" (AFAWA)**, visant à offrir un soutien plus ciblé aux femmes entrepreneures.

Programme d'émissions de titres publics sur le marché UMOA

Situation des émissions réalisées sur le marché UMOA – Septembre

Instrument	Date	Amount raised (M CFAF)	Subscription rate (%) ¹	Maturity	Coupon (%) ²	Rate (%) ³
BAT		93,000		3M	n.a.	2.48%
BAT		2,996		12M	n.a.	7.20%
OAT	03/09/2024	12,376	119%	3Y	5.70%	7.42%
OAT		1,181		5Y	5.90%	7.64%
BAT		36,917		3M	n.a.	6.60%
BAT		27,539		1Y	n.a.	7.25%
OAT	10/09/2024	15,224	116%	3Y	5.70%	7.62%
OAT		4,000		5Y	5.90%	7.64%
OAT		2,285		7Y	6.00%	6.18%
BAT		13,000		1M	n.a.	6.03%
BAT		6,000		3M	n.a.	6.61%
BAT	17/09/2024	6,000	100%	6M	n.a.	7.04%
BAT		28,924		1Y	n.a.	7.24%
OAT		9,000		3Y	5.70%	7.64%
BAT		33,682		3M	n.a.	6.60%
BAT		510		1Y	n.a.	7.30%
OAT	24/09/2024	33,000	117%	3Y	5.70%	7.65%
OAT		43,577		5Y	5.90%	7.42%
OAT		23,730		7Y	6.00%	6.61%
OAT		14,000		10Y	6.25%	7.41%
TOTAL BAT 2024		1,431,990				
TOTAL OAT 2024		754,964				
TOTAL 2024		2,186,954				

1. Taux de souscription = montant soumis / montant visé 2. Les BAT sont émis par adjudication à taux multiples et présentent des intérêts précomptés, contrairement aux OAT qui sont post-comptés 3. Rendement moyen pondéré
Source : UMOA – Titres

Pour en savoir plus...

N'hésitez pas à vous rendre sur le site afin de consulter les Bulletins Statistiques trimestriels de la Dette Publique.

Pour toute question ou commentaire, nous vous invitons à utiliser l'adresse mail IR@tresor.gouv.ci. Nous nous ferons un plaisir de vous répondre.